



NÉGOCIATIONS ACCORDS COLLECTIFS

RÉUNION N° 3

PRIMES ET TEMPS DE TRAVAIL

Mercredi 24 juin 2009

En préambule de cette nouvelle réunion, la direction s'est « amusée » à nous faire un bilan d'une enquête récente sur les salaires moyens dans la région. Le tout pour nous dire que nous nous trouvons au dessus de cette moyenne qui est de 1400€. Nous serions à FAI à 2031€ net de moyenne. Ce sont les chiffres de la direction, ceux qui se trouvent en dessous apprécierons de le savoir et ils sont nombreux.

Nous nous sommes permis de demander la moyenne des salaires de nos dirigeants mais sur ce point, la direction a été beaucoup plus discrète et a arrêté là le débat après nous avoir dit qu'il était normal que les salaires augmentent en haut de la pyramide...

Nous n'avons pas pu rediscuter de la grille des salaires proposée par la direction lors de la dernière réunion. Comme d'habitude, ce que la direction appelle des négociations n'est en fait qu'une consultation. Elle vient avec sa proposition et en restera à celle-ci.

Nous en arrivons à l'ordre du jour : les primes.

Nous avons dans nos accords d'entreprise une dizaine de primes :

Equipe, panier, habillage, recouvrement, quart d'heure de douche, assiduité pour les SD, double SD, prime de fin d'année, d'ancienneté, de vacances, de transport, de contrainte, de CIRS.

D'après la direction : toutes ces primes seront maintenues.

Prime de casse croûte : Maintenue, sauf à voir quand nous serons en 1x8 car elle n'est pas prévue dans la convention collective.

Prime animateur interne : Maintenue et pour la première fois, la direction semble d'accord pour que les tuteurs soient bénéficiaire de celle-ci. Mais elle y réfléchit.

Chômage partiel : Nous restons à 70% puisque la direction n'a pas signée de convention UNEDIC. Preuve que les 75 % de Sarkozy n'étaient qu'un effet d'annonce, une fois de plus.

Les changements sur les primes se limitant à des déplacements de virgules, la direction a eu le temps d'attaquer le pavé suivant, le verbe attaquer étant opportun :

La proposition de la direction sur le temps de travail n'est ni plus ni moins une remise en cause des 35 heures.

Nous abandonnerions le principe de calcul des RTT que nous avons actuellement pour le remplacer par le modèle GFT.

Cela nous ferait perdre pas moins de 3 RTT sur les 15 dont nous disposons actuellement pour nous retrouver à une moyenne de 12,28 RTT par an selon les propres chiffres de la direction.

C'est aussi une attaque sur les salaires puisque nous travaillerions 3 jours de plus pour le même salaire.

La direction remet en cause un acquis fondamental sur le repos et le temps de travail.

Comme à son habitude la direction nous ment. Après avoir promis ne rien remettre en cause et de simplement « franciser » les accords, la voilà qui dévoile ses vraies intentions : faire des économies sur notre dos.

Nous n'avons pas l'intention de laisser faire. En espérant que les autres organisations syndicales refusent avec nous ces premières attaques contre nos conditions de travail et salariales.